

## Measuring Up: Family Benefits in British Columbia and Alberta in International Perspective

Par Paul Kershaw (Université de la Colombie-Britannique)

Mars 2007

Dans cette étude, Paul Kershaw mesure la valeur de l'aide publique offerte aux familles en Alberta et en Colombie-Britannique et la compare avec celle dont dispose les familles dans plusieurs pays de l'OCDE. Il inclut dans son analyse l'ensemble des mesures destinées aux familles, y compris les déductions fiscales, indemnités en espèces, exemptions, subventions et services, et ce tant au niveau fédéral que provincial. Son étude repose sur la méthode des « modèles familiaux », c'est-à-dire que la valeur de l'aide est établit pour plusieurs types de familles, selon qu'elles comptent un ou deux parents, un ou deux revenus et utilisent ou non des services de garde, ainsi que selon l'âge de l'enfant et le niveau de revenu. La valeur de l'« aide totale » constitue le revenu familial disponible dont chaque type de famille dispose, comparativement à un couple sans enfants du même niveau de revenu, après que le revenu d'emploi et toutes les mesures pour la famille aient été comptés et après que des dépenses comme l'impôt sur le revenu, les cotisations sociales, le coût du logement, les frais en soins de santé et dentaires, l'assurance médicaments et les frais de garde s'il y a lieu, aient été soustraites.

### Principales conclusions

- Chez les familles qui reçoivent de l'aide sociale, l'aide totale varie de 227 dollars par mois pour les familles monoparentales avec un jeune enfant à 471 dollars pour les couples avec un jeune enfant. L'essentiel de ce montant provient de la prestation fiscale canadienne pour enfants et du supplément de la prestation nationale pour enfants.
- La valeur de l'aide totale est d'environ 350 dollars pour les familles dont le revenu mensuel s'établit à la moitié de la moyenne provinciale, qu'elles comptent un ou deux revenus. Bien que les chefs de famille monoparentale doivent déboursier des frais de garde pour travailler, ces coûts sont presque entièrement couverts par les subventions pour services de garde offertes par les provinces.
- L'aide totale pour les familles monoparentales disposant d'un revenu mensuel moyen est négatif, c'est-à-dire que leur revenu disponible est inférieur à celui d'un couple sans enfants. La principale raison en est que ces familles ne sont plus admissibles aux subventions pour services de garde et que le coût de ces services est supérieur à la valeur de l'aide totale qu'elles reçoivent. Les familles à un seul revenu n'ayant pas besoin de déboursier des frais de garde jouissent d'une aide totale légèrement positive.
- Comparativement à 15 pays, l'Alberta et la Colombie-Britannique se classent assez faiblement en ce qui touche la valeur moyenne de l'aide publique. L'Alberta arrive au 12<sup>e</sup> rang et la Colombie-Britannique au 13<sup>e</sup>. À noter que l'Australie et le Royaume-Uni, qui partagent avec le Canada une histoire politique, culturelle et linguistique, se classent respectivement 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>.

Paul Kershaw examine aussi en quoi l'aide publique aux familles favorise ou non l'égalité entre les sexes (pour ce qui est des soins aux enfants et de la participation des mères au marché du travail) et la lutte contre la pauvreté. Dans les deux cas, l'Alberta et la Colombie-Britannique accusent un sérieux retard par rapport aux pays considérés.

### Implications de politiques et recommandations

Étant donné la valeur relativement modeste de l'aide publique aux familles en Alberta et en Colombie-Britannique à l'échelle internationale, Paul Kershaw préconise d'effectuer d'importants investissements publics dans les services de garde. Son analyse montre que la principale cause de la variation de l'aide publique est dû au fait que les frais de garde d'enfants ne sont subventionnés que pour les familles à très faible revenu. De tels investissements permettraient aussi d'accomplir un certain nombre d'objectifs sociaux :

- La disponibilité accrue des services de garde favorise la participation des femmes au marché du travail, un objectif qui gagne en importance avec le resserrement du marché du travail en Alberta et en Colombie-Britannique. L'auteur souligne qu'au Québec, l'offre de travail des mères a augmenté de 21 p. cent depuis la création d'un système universel de services de garde à prix modique.
- Des services de garde de grande qualité permettent aussi d'accomplir d'importants objectifs en matière de capital humain et d'améliorer l'équité générationnelle. L'auteur signale que malgré l'effet positif dûment établi des services de garde de qualité sur le développement du capital humain durant tout le cycle de vie, les dépenses publiques continuent de cibler de façon disproportionnée les citoyens âgés. Par habitant, l'aide publique totale aux familles (à l'exception des soins de santé) totalise moins du dixième des dépenses destinées aux personnes âgées.
- En matière de financement, Paul Kershaw estime qu'on pourrait améliorer la structure de paiement à taux unique adopté au Québec en optant plutôt pour une structure qui varie en fonction du revenu familial. Ainsi, les familles à faible revenu ne déboursaient presque rien (comme c'est déjà le cas tant en Alberta qu'en Colombie-Britannique), tandis que les frais des familles à meilleur revenu augmenteraient proportionnellement jusqu'à un certain plafond. Il estime que le coût annuel d'un système universel de services de garde s'élèverait à 1,2 milliard de dollars en Colombie-Britannique, un peu moins en Alberta. Une somme nettement inférieure aux surplus budgétaires anticipés par ces provinces, ce qui montre bien que l'enjeu est de nature politique et non financière.